



## EN FRANCE CE QU'EN PENSE LA COUR DES COMPTES

**"Trop cher, trop longtemps, pour un impact inférieur aux objectifs annoncés"**

A la demande du Sénat, la Cour des comptes s'est penchée sur le soutien aux énergies renouvelables.

*« Pour favoriser le développement de la filière, l'Etat a mis en place un système de soutien public, en partie payé par les consommateurs sur leur facture d'électricité, qui consiste à racheter l'électricité à un tarif décidé à l'avance. Or ce tarif est très supérieur au prix du marché, et les engagements courent sur vingt ans. La Cour des comptes s'inquiète donc de coûts qui vont continuer à augmenter au fur et à mesure du développement de la filière... et persister dans la durée ».*

### Une focalisation trop importante sur l'électricité

La Cour souligne que ce soutien public bénéficie essentiellement aux énergies renouvelables électriques, au détriment de leurs homologues thermiques. Elle recommande ainsi de mieux soutenir ces énergies, en augmentant les moyens du fonds chaleur, qui permet de financer les projets de gaz et de chaleur verte par les collectivités et les entreprises.

A titre de comparaison, le soutien aux renouvelables électriques a coûté 4,4 milliards d'euros en 2016, contre 689 millions pour les renouvelables thermiques. Or, souligne la Cour, c'est précisément ce type de soutien qui devrait avoir un impact significatif sur la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de la France.

### Un besoin de transparence démocratique

Les magistrats soulignent également la nécessité d'une *« stratégie énergétique plus concertée et cohérente »*. Le Parlement devrait être *« mieux associé à la définition des objectifs de développement des énergies renouvelables et des volumes financiers de soutien »*, selon la Cour. Elle propose de *« calculer le coût du mix énergétique programmé et les soutiens publics induits »* afin d'asseoir les décisions de programmation énergétique sur ces informations.

Sources : Le Monde 09/04/2019. Rapport Cour des Comptes 18 avril 2018.

### EN RÉSUMÉ

**ARRÊTONS DE DILAPIDER NOTRE ARGENT POUR UN CONCEPT QUI N'A D'EFFICACITÉ  
QUE CELUI D'ENRICHIR LES PROMOTEURS**